

**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Étude publique des diverses étapes du processus budgétaire**

**Montréal, le 28 avril 2006** – La Commission du conseil d'agglomération sur les finances et l'administration, présidée par M. Alan DeSousa, FCA, vous invite à participer à une étude publique sur le processus budgétaire à la Ville de Montréal, le 11 mai prochain, à 19 h.

Le processus budgétaire se définit par l'ensemble des étapes de confection des budgets de fonctionnement et du programme triennal d'immobilisations jusqu'à leur adoption par les conseils d'arrondissement, municipal et d'agglomération. Cet exercice doit tenir compte du partage des compétences des conseils et, notamment, des disponibilités financières de l'agglomération. Le processus prévoit entre autres l'étude des budgets lors d'assemblées publiques où les citoyens sont invités à se prononcer et à faire part de leurs commentaires. Au terme de ce processus, les élus des conseils procèdent à l'adoption des budgets lesquels permettent de financer l'ensemble des activités et des services aux citoyens.

Considérant que le processus budgétaire représente un volet majeur de la vie municipale, la commission désire être informée de vos attentes, de vos opinions et de vos suggestions sur ce sujet lors de l'assemblée publique qu'elle tiendra :

**le 11 mai 2006, à 19 h**  
**à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal**  
**au 275, rue Notre-Dame Est, (métro Champ-de-Mars)**

Lors de cet événement, le Service des finances de la Ville de Montréal présentera les étapes du processus budgétaire. Un document d'information peut être consulté sur le site [www.ville.montreal.qc.ca/finances](http://www.ville.montreal.qc.ca/finances). Le document est également disponible pour consultation aux hôtels de ville de l'agglomération, aux bureaux Accès Montréal et d'arrondissement ainsi qu'à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville de Montréal.

Les personnes qui désirent participer à l'assemblée publique sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée ou par téléphone, en communiquant avec la Direction du greffe.

-30-

Renseignements : Direction du greffe  
Comités et commissions du conseil  
(514) 872-3770  
[commissions\\_greffe@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca)